

**FINANCEMENT DU
PARITARISME**

Contribution 2025 basée sur la masse
salariale de l'année N-1

Date limite de Déclaration
28 février 2025

Votre entreprise relève de la branche: Votre entreprise relève du commerce de détail de la distribution sélective, de la parfumerie et de la beauté présentes sur l'ensemble du territoire métropolitain et sur les départements d'outre-mer ainsi que dans les départements, régions et collectivités d'outre-mer (article 2 de l' Accord du 30 septembre 2020)

Votre Siren (Obligatoire) _____

Raison Sociale: _____

Organisme Collecteur

GEXEL Collect' pour l'ADPPS
BP 30006
91311 Leuville sur Orge

Téléphone: _____

Email: «DOSSIER_DEMAIL»

Siren: _____

Code NAF: _____

Activité Principale: le commerce de détail de la distribution sélective de la parfumerie, de produits de beauté, de toilette et d'hygiène, de cosmétiques, généralement répertoriées au code NAF 4775Z

Ne faire qu'un seul bordereau par entreprise

Ne pas oublier de remettre nos références sur toute correspondance _____ / _____

Masse salariale totale déclarée
sur la DSN 2024

MS = X 0,030% =*
Contribution minimum 70€

*Plafonnée en fonction des tranches ci-dessous

Indiquez le nombre de magasins par entreprise en 2024	obligatoire	Contribution Minimum	Plafond Maximum
De 1 à 50 magasins	70 €	70 €	2 500 €
De 51 à 150 magasins			7 500 €
De 151 à 300 magasins			15 000 €
De 301 à 450 magasins			22 500 €
De 451 à 600 magasins			30 000 €

Cocher le mode de règlement choisi

1 CB

2 Virement

1) Règlement par CB sur notre site www.gexel.fr en mentionnant :

N° du Dossier _____ / N° Ordre _____ / N° de Société: 128

2) Règlement par Virement: IBAN FR27 2004 1010 1237 6458 6G03 339 – BIC PSSTFRPPSCE

références à rappeler impérativement N° d'ordre: _____

Communiquez impérativement votre N° SIREN dans le motif de virement

Tout virement
sans numéro de
siren ne pourra
pas être affecté

Nom Prénom, Fonction
Cachet et Signature

A
le

**Déclaration et
paiement
directement en
ligne sur notre
site www.gexel.fr**

Si vous n'avez pas fait votre déclaration 2024 contactez le 01 69 88 1000

La société GEXEL traite vos données personnelles à des fins de collecte pour l'ADPPS.

Conformément à la Réglementation en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur vos données.

Pour plus d'information sur ce traitement, merci de consulter le site gexel.fr ou de prendre contact par mail à gxl@gexel.fr